Envoyé en préfecture le 09/07/2020
Reçu en préfecture le 09/07/2020
Affiché le
ID : 035-213502107-20200707-D_03_09-DE

Pacé

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le sept juillet, à vingt heures trente, le conseil municipal de Pacé, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Hervé DEPOUEZ, maire.

Étaient présents :

M. DEPOUEZ
Mme LE GALL
M. ROUAULT
Mme LEFEBVRE-BERTIN
M. BOUFFORT
Mme CABANIS
M. GARNIER
Mme BOISNARD
M. AUBERT
Mme LEVENÉ
M. CHAIZE
Mme HERCEG-GALESNE
M. MOKHTARI
Mme BRICE
M. TRUBERT
Mme PAIMPARAY-KANY
M. PHILOUX
Mme MASSART
M. BABOU
M. PICHON
Mme DANIELOU
M.CORVOL
Mme LOCHOU-REGNARD
M.PAUGAM
Mme GOUGEON
M. LEMARCHAND
Mme SIMONESSA
Mme BATAILLE
M. LE FUR
M. LUCET

Date de convocation : 30juin 2020

Nombre de conseillers en exercice : 33
Présents à l'ouverture de la séance : 30

Quorum réuni

Étaient excusés :

Mme KHAN qui a donné pouvoir à M. CHAIZE.
M. CAILLARD a donné à M. LE FUR.
Mme CONFINO a donné à Mme SIMONESSA.

Secrétaire de séance :

M. ROUAULT

Envoyé en préfecture le 09/07/2020
Reçu en préfecture le 09/07/2020
Affiché le
ID : 035-213502107-20200707-D_03_09-DE

03/09- 07 juillet 2020

Carte scolaire : création et suppression de classes au groupe scolaire Guy Gérard

Le rapporteur,

➲explique que le comité départemental de l'Education Nationale a examiné les prévisions d'effectifs sur les écoles de Guy Gérard élémentaire et maternelle le 14 avril 2020. Compte-tenu des prévisions, le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale a informé la commune des projets d'une fermeture conditionnelle d'une classe à l'école de Guy Gérard élémentaire et d'une ouverture conditionnelle d'une classe à l'école Guy Gérard maternelle.

➲indique qu'à l'école de Guy Gérard élémentaire, la prévision des effectifs est de 263 élèves. Les effectifs s'élevaient à 291 enfants à la rentrée de septembre dernier. A l'école Guy Gérard maternelle, la prévision des effectifs est de 151 élèves. Les effectifs s'élevaient à 133 enfants à la rentrée de septembre dernier.

***Vu** l'article L2121-29 du code général des collectivités territoriales ;*
***Vu** le courrier en date du 15 avril 2020 émanant de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Education Nationale, Christian Wilhelm, informant Monsieur le Maire du retrait conditionnel d'un emploi élémentaire à l'école Guy Gérard et de l'affectation d'un emploi conditionnel à l'école Guy Gérard maternelle sur la proposition du Comité Technique Spécial Départemental pour les mesures pour l'année scolaire 2020-2021 intéressant la commune de Pacé ;*
***Vu** l'avis favorable de la commission Affaires scolaires et Jeunesse du 23 juin 2020 ;*

le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DEMANDE :
Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) de procéder à un comptage des effectifs le jour de la rentrée et de ne pas procéder à la fermeture envisagée d'une classe élémentaire à l'école Guy Gérard, si elle n'est pas justifiée par le nombre d'élèves constaté à la rentrée.

AUTORISE :
le maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

VOTE : Unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
pour copie conforme,

Le Maire,
Hervé DEPOUEZ.

MAIRIE DE PACÉ (Ille et Vilaine)

PRESENCE AU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2020

Envoyé en préfecture le 09/07/2020
Reçu en préfecture le 09/07/2020
Affiché le
ID : 035-213502107-20200707-D_03_09-DE

H. DEPOUEZ	J. LE GALL	P. ROUAULT
N. LEFEBVRE-BERTIN	B. BOUFFORT	F. CARANIS
M. GARNIER	K .BOISNARD	J. AUBERT
AK. LEVENÉ	A. CHAIZE	Z. HERCEG-GALESNE
M. MOKHTARI	A. BRICE	JY. TRUBERT
V. PAIMPARAY-KANY	P. PHILOUX	C. MASSART
C. BABOU	C. KHAN	M. PICHON
S. DANIELOU	L. CORVOL	V. LOCHOU-REGNARD
P. PAUGAM	D. GOUGEON	J. LEMARCHAND
I. SIMONESSA	J. CAILLARD	S. BATAILLE
L. LE FUR	S. CONFINO	G. LUCET